

## INFOS GOUVERNEMENTALES

### LE BO

Dans le BO n° 23 du 4 juin vous trouverez la deuxième phase de réouverture des écoles et établissements, les modalités d'organisation des examens du baccalauréat et du brevet des collèges de la session 2020 ainsi que pour les diplômes professionnels et aussi le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) Ce dispositif propose aux élèves des activités éducatives et ludiques pendant le temps scolaire, complémentaires de leurs apprentissages en classe.

Lien pour le dispositif 2S2C

<https://www.education.gouv.fr/le-dispositif-educatif-et-ludique-2s2c-pour-les-eleves-qu-est-ce-que-c-est-303777>

Lien pour le BO

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39650](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39650)

Pour le BAC, les épreuves du premier groupe sont annulées. Les épreuves de rattrapage du mois de juillet sont maintenues du second groupe. Les épreuves de remplacements sont maintenues au début de l'année scolaire 2020/2021 pour les candidats qui n'auraient pu se présenter aux épreuves de rattrapages pour cause de force majeure dûment constatée.

Les dates de passations des épreuves de remplacement sont données dans le chapitre orientation et examens.

Dans le BO n° 22 du 28 mai vous trouverez les dates de brevet et diplôme pour la rentrée de septembre.

<https://drive.google.com/file/d/11rMw4RE-UVbnz24QOxCTemIhCeI6OrwF/view?usp=sharing>

## FAQ :«Déconfinement»

- Lien donné par le ministère de l'éducation nationale.

[https://www.education.gouv.fr/ecole-inclusive-et-deconfinement-les-reponses-vos-questions-303384#.Xr7MD\\_P6vi8.twitter](https://www.education.gouv.fr/ecole-inclusive-et-deconfinement-les-reponses-vos-questions-303384#.Xr7MD_P6vi8.twitter)

Sur ce document, vous trouverez des réponses sur les élèves à besoins spécifiques. Priorité, port du masque, obligation de retour à l'école, AESH, les équipes éducatives, les outils et ressources pédagogiques, continuité pédagogique, ULIS et établissements spécialisés.

- Lien donné par le secrétariat d'état chargé des personnes en situation de handicap.

[https://docs.google.com/document/d/1N8enm\\_Azmg8\\_cBLFFP25TQQY6j-q8hVQ6qd7zun5sls/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/document/d/1N8enm_Azmg8_cBLFFP25TQQY6j-q8hVQ6qd7zun5sls/edit?usp=sharing)

Ce document est beaucoup plus complet et parle de toutes personnes en situation de handicap travailleurs, stagiaires, étudiants, lycéens, collégiens, et élèves. Il traite de l'orientation, de "parcoursup", des dossiers MDPH (pour les dossiers renouvelables entre le 12 mars et le 31 juillet un mécanisme de prorogation automatique de 6 mois a été mis en place), des examens et contrôles continus, des aménagements.

- Lien sur la fiche gouvernementale : un retour prioritaire des élèves en situation de handicap.

[https://drive.google.com/file/d/1as2J8c4715uApSHlrZntwES7C3cN-0\\_/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1as2J8c4715uApSHlrZntwES7C3cN-0_/view?usp=sharing)

- Lien sur le protocole sanitaire pour les AESH

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise\\_deconfinement\\_Mai2020/71/3/AESH\\_1283713.pdf?fbclid=IwAR1r8wyIRs6eioRgiQs0XmsiCGBIBms\\_lc2TjxkRaltCaNQ1Tsz54u8abM0](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2020/71/3/AESH_1283713.pdf?fbclid=IwAR1r8wyIRs6eioRgiQs0XmsiCGBIBms_lc2TjxkRaltCaNQ1Tsz54u8abM0)

## Une question à poser

Une question que nous devons tous nous poser.

Dans certaines académies, les élèves n'ont pas reçu de réponses à leurs demandes d'aménagements pour les examens. Dans d'autres académies certains jeunes ont obtenu une réponse.

Pour les élèves de 3ème qui n'ont obtenu aucune réponse que se passera-t-il lors de leur demande pour les diplômes suivants, par exemple le baccalauréat ?

En règle générale, les candidats obtiennent les mêmes aménagements pour le BAC que ceux validés pour le brevet. De même pour les BTS, les aménagements accordés sont similaires à ceux obtenus pour le BAC.. Le fait que certains candidats aient obtenu l'accord pour leurs aménagements alors que d'autres n'ont eu aucune réponse ne va t-il créer, une fois de plus, une différence entre académies et entre jeunes ?

Faudra-t-il que ces élèves soient obligés de recommencer à zéro leur dossier ?

Faudra-t-il encore et encore qu'ils justifient de leurs besoins ?

Les procédures sont longues et entraînent, pour les jeunes et leur famille, une période d'angoisse et de stress juste avant un examen. Est-ce favorable à un travail préparatoire dans de bonnes conditions ?

## LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION

Pour notre Fédération habituée à travailler activement avec les représentants des APEDYS locales et d'outre mer, le confinement n'a pas entraîné une baisse d'activité, bien au contraire.

Nous avons poursuivi nos actions de défense des droits des enfants dys concernant les aménagements aux examens.

Nous avons, sur cette problématique, multiplié les échanges et cherché appuis et soutiens auprès de responsables politiques mais aussi de chercheurs pour obtenir une véritable continuité pédagogique entre aménagements de scolarité et aménagements d'examens sans disparités territoriales comme c'est parfois le cas actuellement.

Nous avons pu nous entretenir à ce sujet avec le défenseur des droits chargé du handicap qui nous a conforté dans nos demandes au nom du principe d'égalité de traitement et de l'accès au droit.

Nous vous tiendrons informés des avancées de nos démarches.

Nous avons également été interpellés et avons réagi à la parution de certains décrets notamment celui qui rend obligatoire une certification en anglais par un

prestataire extérieur (TOEIC ; TOEFFEL) pour les étudiants en licence professionnelle, en DUT ou en BTS.

Notre Fédération est régulièrement contactée par des jeunes ingénieurs qui après validation de toutes les matières se voient refuser le titre ingénieur faute d'un score suffisant au TOEIC.

De nombreuses études attestent que l'apprentissage de l'anglais (langue irrégulière) est difficile pour les jeunes dyslexiques. Nous ne pouvons accepter que cette situation de non validation d'un diplôme, à cause de l'anglais et d'une validation extérieure à l'Education Nationale, puisse à l'avenir concerner également les jeunes en licence pro, DUT, ou BTS.

Sur ce point également, les journaux des mois prochains vous informeront des avancées de nos travaux.

Enfin nous avons été consultés par le ministère et avons pu nous exprimer sur la question de la reprise ou non des cours et sur les conditions requises pour cette reprise se passe au mieux.

Sylvie Plamont Lepetit

## ACTIONS DE L'APEDYS FINISTÈRE

### Communiqué de presse



Le Collectif des Associations de Personnes Handicapées du Finistère (CAPH 29), très largement représentatif par ses 25 associations adhérentes couvrant toutes les familles de handicap, est présent dans toutes les commissions officielles finistéennes relatives aux politiques du handicap. Le CAPH

29 exerce cette démocratie participative dans le souci de défendre les droits et les attentes des personnes dont il est le porte-voix depuis plus de 40 ans.

Aujourd'hui, pour des raisons diverses (déni de démocratie, abus de pouvoir, covid-19,...) le CAPH29 estime que ses représentants à la MDPH n'ont plus la réelle possibilité de représenter la diversité des usagers handicapés, dans des instances telles que la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), commission qui décide des droits attribués aux personnes en situation de handicap. La CDAPH est réduite aujourd'hui à sa plus simple expression : 3 personnes au lieu de 23, dont 1 seul représentant des usagers au lieu de 7 !

Par ailleurs, la Commission Exécutive de la MDPH (COMEX) a pris certaines décisions sur le fonctionnement de la CDAPH qui ne sont pas de son ressort.

Les élections de janvier dernier à la présidence de la CDAPH ont été invalidées par le Préfet du Finistère, malgré l'avis favorable de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), pour qu'un représentant des usagers assure ce rôle pour 2 ans, ainsi que cela se passe dans de nombreux départements.

Nous avons écrit à la directrice de la MDPH, à la présidente du Conseil Départemental, au préfet du Finistère, au directeur de la Direction Départementale de la Cohésion sociale. Nous avons même refusé de siéger à la « pseudo » CDAPH du 14 mai... mais cela n'a eu aucun effet.

Nous avons donc interpellé directement cette semaine la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Madame Sophie Cluzel, ainsi que les sénateurs et députés finistériens.

Dans les conditions actuelles, les décisions sur les dossiers que présentent les personnes handicapées à la MDPH ne peuvent plus faire l'objet d'échanges constructifs et être défendus par leurs représentants. Nous tenions à ce que chacune des personnes concernées le sache.

Apedys Finistère le 22 mai 2020

## LES QUESTIONNAIRES

Nous vous remercions pour vos réponses au questionnaire sur la continuité des aménagements de scolarité et aménagements des examens.

Celles-ci concernent majoritairement le Brevet des Collèges, puis le Bac, les épreuves anticipées, le CAP, le BEP, le BTS, et enfin le CFG.

Sur la validation de l'examen avec le contrôle continu pour la majorité d'entre vous c'est l'incertitude qui prédomine. Vous nous avez posé de nombreuses questions auxquelles notre présidente a répondu par téléphone.

Si toutefois vous n'avez pas été contactés et souhaitez échanger, n'hésitez pas à nous écrire ou à nous joindre par téléphone 07 55 63 33 32.

Sylvie Plamont Lepetit

## INFOS DIVERSES

### La nuit des dys

Isabelle a aimé l'intervention de l'orthophoniste Cécile Péguin et celle de Gaël Plantin.

Cécile Péguin a, dans un premier temps, abordé la question de l'accès à l'écrit pour les Dys ou elle présente ensuite

son travail (revue et site) pour faciliter l'accès aux contenus d'actualité pour les Dys.

L'intervention de Gaël Plantin, enseignant de Technologies informatique et Multimédia au lycée agricole de Marmilhat près de Clermont-Ferrand, a été très pertinente et très riche afin de tenir compte de l'évolution des apprenants pour faire évoluer et changer la pédagogie et notamment en rendant accessible les ressources qui sont mises à disposition par la compensation.

<https://www.youtube.com/channel/UCxtg88KJkLhH-Odp-J8nLgQ>



Isabelle Alix

## Parcoursup

Une aide avec les réponses aux questions types.

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parcoursup\\_2020/27/5/Infog\\_Dispositif\\_handicap\\_2020\\_01\\_1285275.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Parcoursup_2020/27/5/Infog_Dispositif_handicap_2020_01_1285275.pdf)

## La FEDEEH

Fédération Étudiante Pour une Dynamique Études et Emploi avec un Handicap Sous le haut patronage du Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, la FEDEEH lance une plateforme d'entraide pour les jeunes handicapés.

<http://entraide-handicap-fedeeh.org/>

## Masque et enseignement

Une vidéo sur youtube qui explique pourquoi enseigner avec un masque rend les apprentissages plus difficilement intégrables pour les enfants.

[https://theconversation.com/enseigner-avec-un-visage-masque-un-defi-137728?utm\\_source=facebook&utm\\_medium=bylinefacebookbutton&fbclid=IwAR3mdVxwRMJ-ILrrVu1xtyQNkY1KMLuxJQOHfDgKvwaUIId0pyiBxeMO\\_O\\_U](https://theconversation.com/enseigner-avec-un-visage-masque-un-defi-137728?utm_source=facebook&utm_medium=bylinefacebookbutton&fbclid=IwAR3mdVxwRMJ-ILrrVu1xtyQNkY1KMLuxJQOHfDgKvwaUIId0pyiBxeMO_O_U)